

OHEY
CONSEIL
COMMUNAL

« Pour garantir notre développement économique, pas de baguette magique. »

Christophe GILON

44 % Le poste « personnel » représente 44 % du budget communal à l'ordinaire.

Quel avenir pour le GAL Pays des tiges et chavées ?

EdA - 201298316918



VITE DIT

Rues mal numérotées

Les services de secours et de livraison ont - semble-t-il - beaucoup de mal à s'y retrouver dans certaines rues de l'entité. Parmi celles-ci : les rues du Moulin, à Haillot, la chaussée de Ciney dans la traversée de Ohey ou encore la rue St-Mort qui, pour sa part, multiplierait non pas les numéros mais les lettres de l'alphabet. La Commune va donc procéder à une harmonisation de la numérotation. Histoire de se faire une idée, elle va commencer par une petite rue, celle du Trou du loup. Une bonne nouvelle pour certains corps de métier.

Déchets : une légère hausse

En vue du prochain budget, on a un peu parlé taxes et redevances. Du côté des centimes additionnels au précompte immobilier et de l'impôt sur les personnes physiques, c'est pareil à l'année dernière : ils sont toujours fixés à 2 300 et à 8 %. Néanmoins du côté des déchets, il faudra consentir à un léger effort. De fait, face à l'augmentation de certains coûts comme ceux liés à la gestion du parc à conteneurs et à l'obligation du « coût vérité » qui doit prendre en compte tout ce qui intervient dans le traitement des déchets, des adaptations ont dû être consenties. On ne touche pas au tarif forfaitaire ni au nombre de ramassages fixés. Par contre, par kilo de déchets supplémentaires, le citoyen devra s'acquitter de 5

Plaidoyer pour le Groupe d'action locale

La Commune s'engage à soutenir la candidature de l'ASBL afin que celle-ci puisse décrocher les subsides nécessaires à sa programmation 2014-2020.

● Catherine DETHINE

Le GAL (Groupe d'Action Locale) Pays des tiges et chavées : trois communes, Assesse, Gesves et Ohey, unies dans la mise en place de projets de développement durable. Arrivé au terme d'une programmation entamée en 2008 et qui a permis de mener à bien une dizaine de chantiers pour un montant d'1,6 million €, le GAL a répondu à l'appel à projets du Programme wallon de développement rural 2014 - 2020. La réponse devrait tomber le 15 février prochain.

Comme l'a rappelé le bourgmestre d'Ohey et actuel président du GAL Christophe Gilon, le travail effectué par l'ASBL Pays des tiges et chavées lors de sa première programmation a reçu un bulletin plus que satisfaisant du SPW, tant pour sa gestion que pour la qualité des projets. Reste à pérenniser l'outil en se portant candidat pour pouvoir poursuivre son travail et bénéficier des subsides en provenance de l'Europe et de la Région.

Le verdict devrait donc tomber début de l'année prochaine. En attendant, reste à permettre à la



EdA - 201298316918

Les activités, pédagogiques notamment, du GAL sont menacées.

structure de poursuivre son action. Pour l'heure, les missions étant terminées, seul le poste de coordinateur est maintenu. Les 6 personnes venues en tant qu'appui technique n'ont pas vu leur contrat prolongé.

Le conseil a donc dû se prononcer sur l'inscription de 25 000 €, somme destinée à payer le coordinateur jusqu'en 2015 inclus. Un coordinateur qui, dans ses missions à court et moyen termes, devra aussi se pencher sur la recherche de nouveaux apports financiers.

Le conseil a aussi dû confirmer son soutien à la candidature du GAL. Et pour se faire, l'actuel président du GAL n'a pas manqué de souligner les nombreux atouts de cet « outil

d'animation territoriale » dans un contexte de crise peu favorable aux communes. « Pour garantir notre développement économique, pas de baguette magique mais nous avons au moins un outil nous permettant de relever partiellement les défis de demain ». Les atouts majeurs du GAL sont - entre autres - une réactivité plus rapide dans le montage de certains dossiers comme cette participation au Festival Nature Namur et la créations de certains automatismes.

Manque de reconnaissance

Le bourgmestre a cependant regretté le fait que le GAL n'est pas encore reconnu comme véritable acteur par la population. Un effort devrait être consenti,

côté communication. Et de solliciter une vision à long terme, « même si ces décisions devaient avoir un impact sur nos finances communales. »

Le point suivant aurait pu paraître comme un désaveu. De fait, les conseillers de la Commune ont décidé de démissionner de l'ASBL Caiac, émanation du GAL. Cette association, qui œuvre à améliorer les aides aux habitants et les services de proximité, avait parmi ses projets un espace communautaire et un service de voiturage. Deux structures déjà mises en place à Ohey et fonctionnelles grâce au CPAS et aux bénévoles. « Il n'y a donc plus d'intérêt direct à maintenir l'ASBL Caiac. » Dont acte. ■